
Avoir un emploi et en rechercher un simultanément : types d'itinéraires passant sur la frontière de l'emploi et du chômage

Hervé HUYGHUES DESPOINTES ¹

Dans le contexte de chômage massif de la dernière décennie, la nécessité de réduire la durée moyenne du chômage ² ou au moins de la rendre tolérable a placé au cœur du débat social les aménagements destinés à permettre au chômeur d'exercer une activité sans renoncer à son statut de demandeur d'emploi. Phénomène encore marginal au début des années 90, son importance est depuis en forte croissance : début 2000, un quart des demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE déclare avoir travaillé à temps réduit ou occasionnellement au cours du mois. La mise en place de dispositifs d'intéressement aux « activités réduites » pour les chômeurs indemnisés et plus récemment pour les allocataires de minima sociaux (RMI, API), offrant la possibilité de cumuler une partie des allocations avec un revenu d'activité professionnelle sous certaines conditions (encadré 1) et la flexibilisation croissante de l'emploi ont massivement contribué à cette mutation du marché du travail. L'évaluation de cette mutation est complexe, en particulier l'effet de l'activité réduite sur la recherche d'emploi est sujette à débat : fournit-elle un sas d'accès à l'emploi stable en entretenant une proximité à l'emploi ou bien contribue-t-elle à piéger le demandeur d'emploi sur

1. IRES.

Cet article s'inspire du volet sur données françaises d'un rapport sur les activités réduites en Europe réalisé pour la Dares par Florence Lefresne, Carole Tuchsirer et l'auteur.

Je remercie Pascale Breuil, Geneviève Canceill, Pierre Concialdi, Marc Gurgand, Michel Husson et Carole Tuchsirer pour leurs précieuses remarques et contributions.

2. 218 jours en 1992, 280 jours en 1998.

des emplois précaires qui limitent le temps consacré à la recherche d'emploi et peuvent s'avérer stigmatisant ? En l'absence d'un bilan clair ³, des propositions ont été lancées récemment ⁴ visant à allonger les périodes d'accès aux dispositifs d'intéressement ou bien à les pérenniser sous la forme d'une allocation compensatoire de revenu ; une observation de la zone frontière entre emploi et demande d'emploi peut apporter un éclairage au débat actuel.

Jusqu'à présent, les modalités de cette situation particulière de recherche d'emploi concomitante avec un emploi et la façon dont elle s'insère dans une trajectoire professionnelle ont surtout été étudiées dans le cadre d'enquêtes de suivi de chômeurs inscrits à l'ANPE ou à l'UNEDIC ou bien directement à partir des fichiers administratifs de ces institutions. Mais ce phénomène de concomitance d'emploi et de recherche d'un autre emploi ne concerne pas seulement les chômeurs indemnisés ou inscrits à l'ANPE : il touche tous ceux pour qui l'emploi occupé est insatisfaisant en termes de rémunération, de temps de travail, de qualification ou simplement par rapport à un projet professionnel. Le panel européen constitue une source nouvelle (encadré 2) en ce qu'il décrit la population dans son ensemble, et en particulier dans ses rapports au marché du travail. Il fournit ainsi des univers de référence plus vastes (population active, ménage, etc.) qui peuvent donner des éclairages nouveaux sur les trajectoires, l'environnement et les caractéristiques de ces personnes qui en viennent à occuper un emploi et à en rechercher un simultanément.

Cette étude avait à l'origine un double objectif : d'abord exploiter l'apport du panel européen à la connaissance du phénomène de concomitance d'emploi et de recherche d'emploi sur le champ français ; puis explorer les possibilités de comparaison internationale quant à ce phénomène dans le champ des pays interrogés. L'exploitation des données françaises a dégagé des résultats originaux qui sont exposés ici. Il n'a malheureusement pas été possible de poursuivre cette exploration au niveau international puisque les situations mensuelles sur le marché du travail ne sont alors décrites que par un seul état.

Après une présentation de la méthode suivie pour repérer et suivre une population concernée par des concomitances d'emploi et de recherche d'emploi, différentes caractérisations de cette population cible sont menées

3. Voir à ce sujet le rapport de M.Gurgand du CEE pour la DARES (décembre 2000) « Activités réduites : problèmes de mesure, problèmes d'incitation » où il compare les données de plusieurs sources. Voir aussi les travaux de P. Granier et X. Joutard qui, à partir du fichier historique de l'ANPE, tentent de répondre à la question « L'activité réduite favorise-t-elle la sortie du chômage ? », *Economie et Statistique*, n°321-322, 1999.

4. « Minima sociaux, revenus d'activité, précarité », Rapport du Commissariat Général au Plan, mai 2000.
« Accès à l'emploi et protection sociale », Rapport n°1 du CERC, 2001.

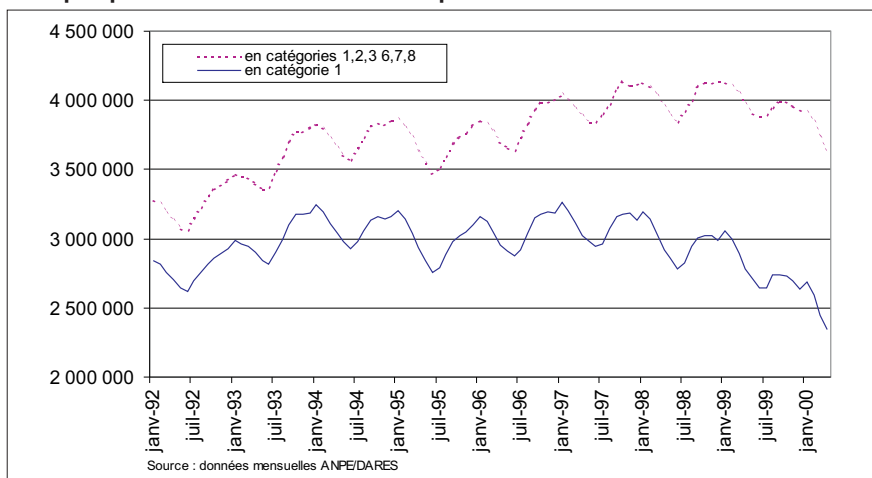
par rapport à plusieurs univers de référence. Puis une typologie établie à partir des états rencontrés sur le marché du travail permet de cerner les principales modalités de passage par cette situation hybride ainsi que les caractéristiques des groupes d'individus correspondant à ces types d'itinéraires.

I. La population cible et son évolution sur le marché du travail

1. Passer par un état d'emploi et de recherche d'emploi concomitants : définition d'une population cible

La croissance du chômage des années 90 a marqué un palier à un niveau élevé de 1994 à 1996 (graphique 1). Les trois premières vagues du panel européen qui sont exploitées ici couvre une période allant de janvier 1993 à septembre 1996. Les trois dernières années de suivi des situations sur le marché du travail s'inscrivent donc dans le cadre conjoncturel d'un chômage massif et stable.

Graphique1. Les demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE. Données brutes

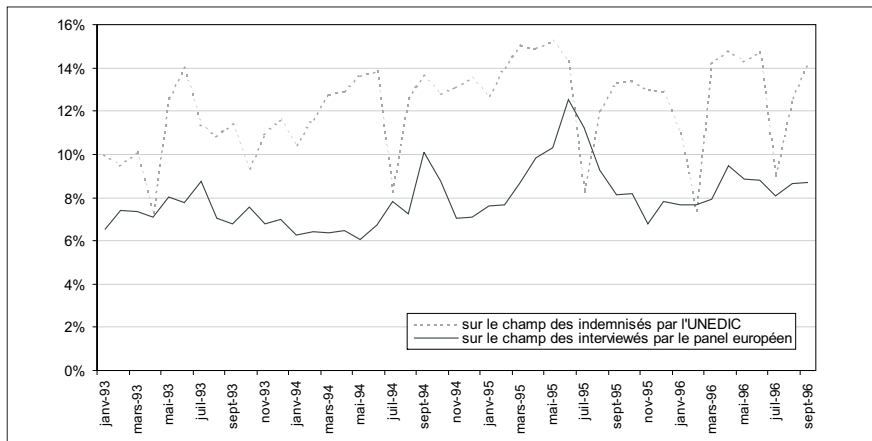


Les catégories 1, 2, 3, 6, 7 et 8 rassemblent les personnes sans emploi (mais avec éventuellement une activité réduite), et à la recherche d'un emploi. La catégorie 1, indicateur officiel du chômage, ne concerne que les demandeurs d'emploi à temps plein sur contrat à durée indéterminée qui travaillent moins de 78 heures par mois (voir annexe 1).

Dans le calendrier d'activité du panel européen établi rétrospectivement à chaque vague, chaque mois quelques personnes interrogées par le panel européen des ménages présentent la particularité d'être en emploi tout en manifestant une recherche d'emploi en cours : elles se déclarent au chômage ou bien elles indiquent un nombre de jours chômés ou des offres

d'emploi n'ayant pas abouti. Sur la période suivie par les trois vagues, elles représentent suivant les mois entre 6 et 13 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi (graphique 2). Ce taux est plus faible que la part des allocataires de l'UNEDIC qui ont une activité réduite⁵ : il s'agit de deux champs différents puisque nombre de ceux qui recherchent un emploi ne bénéficient pas d'une indemnité de chômage ; le fichier national des allocataires de l'UNEDIC fournit cependant une référence pour le suivi d'une composante majeure des concomitances d'emploi et de recherche d'emploi.

Graphique 2. Part de ceux qui ont une activité parmi les demandeurs d'emploi du mois



Puisque chaque mois les individus qui présentent une concomitance d'emploi et de recherche d'emploi sont peu nombreux, il a été nécessaire d'étendre sur deux ans la période sur laquelle s'effectue le repérage de ces individus afin de sélectionner une population cible d'effectif suffisant pour construire et décrire une typologie d'itinéraires. La forte croissance des activités réduites telles qu'elles sont repérées dans le fichier national des allocataires de l'UNEDIC a connu un palier pendant la période suivie par les 2^e et 3^e vagues, soit d'octobre 1994 à septembre 1996 (graphique 2) : repérer les personnes qui présentent un état mixte d'emploi et de recherche d'emploi pendant cette période permet de limiter les effets conjoncturels, d'autant que le mode de recension des activités dans le calendrier est lui-même

5. Le fichier historique de l'ANPE présente des taux encore plus élevés d'activité réduite parmi les demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE ; voir l'annexe 1.

plus homogène sur les 2^e et 3^e vagues. Cela réduit ainsi l'hétérogénéité entre des itinéraires qui présentent une concomitance emploi - recherche d'emploi en début de période et ceux qui en présentent une en fin de période. En l'absence d'une 4^e vague exploitable au moment de l'étude, ce choix présente l'inconvénient de restreindre les possibilités d'évaluation des effets ultérieurs d'un passage par cette concomitance mais ces possibilités se trouvent de toute façon limitées par la précision de la chronologie des états dont l'unité est le mois.

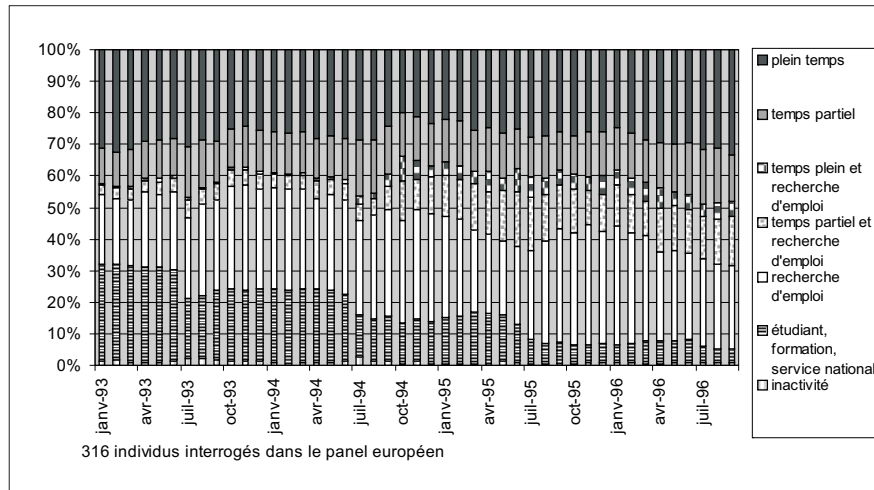
Ainsi se trouve sélectionnée une population cible de 316 individus qui, entre octobre 1994 et septembre 1996, déclarent au moins un même mois un emploi et une indication d'une recherche d'emploi. Le calendrier rétrospectif de la première vague fournit un recul de près de deux ans (janvier 1993 à septembre 1994) pour distinguer d'éventuels antécédents aux types d'itinéraires suivis.

2. Les états rencontrés par la population cible sur le marché du travail

Les situations rencontrées par les individus suivis peuvent être résumées suivant sept modalités : en emploi à plein temps, en emploi à temps partiel, en emploi à plein temps avec recherche d'emploi concomitante, en emploi à temps partiel avec recherche d'emploi concomitante, en recherche d'emploi (sans emploi concomitant), en études ou en formation ou au service national, inactifs. Le graphique 3 présente pour chaque mois la part de la population cible qui occupe chacune de ces modalités qui sont déclinées de haut en bas dans cet ordre.

La concomitance d'emploi et de recherche d'emploi apparaît principalement à partir d'octobre 1994 puisque les personnes choisies sont précisément celles qui présentent cette particularité au moins un mois entre octobre 1994 et septembre 1996. Sur cette période, elles passent en moyenne cinq mois en situation d'emploi et de recherche d'emploi concomitants ; chaque mois, environ une moitié d'entre elles recherche un emploi (ou un autre emploi). En janvier 1993, environ un tiers avait un emploi à temps plein, un tiers était étudiant, en formation ou au service national et un tiers appartenait au halo du chômage et du sous-emploi. L'émergence des états mixtes d'emploi et de recherche d'emploi fait suite à l'arrivée sur le marché du travail des étudiants et à une augmentation du chômage qui intervient un an auparavant. L'inactivité n'apparaît quasiment pas dans les états rencontrés avant ou pendant la période où sont repérées les concomitances d'emploi et de recherche d'emploi : celles-ci ne relèvent donc pas des marges du marché du travail.

Graphique 3. Itinéraires professionnels incluant un emploi et une recherche d'emploi concomitants entre octobre 94 et septembre 96



Pour lire ce graphique : 45 distributions mensuelles sont ici juxtaposées : ainsi en janvier 1993, 31 % de la population cible ont un emploi à plein temps, 11 % un emploi à temps partiel, 4 % ont un emploi concomitant avec une recherche d'emploi, 22 % sont au chômage, 31 % sont étudiants ou au service national et il n'y a quasiment pas d'inactifs. Un individu peut chaque mois occuper un état différent avec une probabilité égale à la hauteur du motif correspondant.

3. Caractéristiques de la population cible

a. Par rapport à la population active

Les données de l'enquête permettent de repérer les principales caractéristiques de la population cible en les comparant à celles de la population active (tableau 1).

La population cible est nettement plus féminine et plus jeune que l'ensemble de la population active en 1994. Elle n'est pas marquée par un niveau d'étude globalement plus faible et comprend une part plus importante issue de l'enseignement technique et professionnel court.

Les bas niveaux de revenu du ménage en 1994 y sont sur-représentés par rapport à l'ensemble de la population active : le revenu de 1994 est inférieur à 10 000 F pour 43 % des individus suivis (contre 24 % dans la population active). Si l'on se réfère à un niveau de vie en rapportant le revenu mensuel du ménage au nombre d'unités de consommation, le niveau le plus bas est atteint par 29 % des individus au lieu de 16 % dans la population active. De plus, la moitié de la population cible contribue par ses revenus d'activité (salaires, allocations de chômage) à moins du quart du revenu de son ménage en 1994 ; c'est en partie dû à la présence de plus d'un quart d'étudiants dans la population cible en 1994.

Encadré 1. Le cumul de revenus d'activité avec des allocations chômage ou des minima sociaux

- Les modalités de cumul partiel du revenu d'une activité réduite et de l'allocation unique dégressive (AUD) de l'UNEDIC ont évolué au cours des quinze dernières années ; depuis 1992, cette activité ne doit pas excéder 136 heures mensuelles et le gain mensuel tiré de l'activité doit être inférieur à 70 % de la rémunération brute antérieure au chômage (l'ANPE définit autrement l'activité réduite, *cf.* annexe 1).

Pour les moins de 50 ans, le nombre de jours indemnisés dans le mois est réduit du nombre de jours qu'il aurait fallu pour obtenir le revenu tiré de l'activité réduite avec le salaire journalier de référence (ce salaire de référence synthétise le niveau des salaires qui ont donné lieu à l'accumulation des droits). Pour les plus de 50 ans, le nombre de jours indemnisés restant est augmenté de 20 %. Les droits à l'AUD pour les jours non indemnisés du mois sont maintenus et décalés sur les mois suivants.

On ne peut cumuler pendant plus de 18 mois, sauf pour les Contrats Emploi-Solidarité (CES) ou les plus de 50 ans.

- La possibilité de cumuler les minima sociaux et les revenus professionnels n'est entrée en vigueur que depuis novembre 1998, donc ultérieurement à la période sur laquelle porte cette étude.

Pour l'allocation d'insertion (AI) ou l'allocation spécifique de solidarité (ASS), ce cumul est autorisé pendant douze mois. On réduit le nombre d'allocations journalières à proportion de 40 % du nombre d'allocations journalières nécessaires pour obtenir un revenu fictif calculé de la façon suivante : les trois premiers mois, c'est le solde du revenu d'activité moins la moitié du SMIC ; les neuf mois suivants, c'est l'intégralité du revenu d'activité. Si le nombre total des heures travaillées n'a pas atteint un plafond de 750 heures, le système peut être maintenu jusqu'à ce que ce plafond soit atteint. Les bénéficiaires d'un CES peuvent cumuler partiellement leur revenu avec l'ASS sur toute la durée de leur contrat mais avec des règles de calcul moins favorables.

Pour le revenu minimum d'insertion (RMI) ou l'allocation parent isolé (API), les revenus d'activité sont intégralement cumulables avec ces allocations pendant les trois premiers mois puis le montant de l'allocation est réduit de 50 % pendant les neuf mois suivants. Pour les CES, le cumul est également possible avec d'autres règles de calcul pendant toute la durée du contrat.

L'analyse logit ⁶ permet d'isoler, toutes choses égales par ailleurs, l'effet de certaines caractéristiques sur la probabilité pour une personne active à la première interrogation (automne 1994) de rencontrer par la suite une

6. Voir les résultats du logit en annexe 2.

concomitance emploi - recherche d'emploi dans son itinéraire sur le marché du travail.

Cette probabilité diminue significativement avec l'âge, avec l'élévation du niveau de vie et lorsque la personne a contribué à plus de la moitié du revenu du ménage en 1994 ; elle est plus élevée pour les femmes et pour les personnes qui souffrent d'un handicap ou d'une gêne dans la vie quotidienne. Par contre, d'autres données socio-économiques telles que le niveau d'études, le fait de vivre en couple ou d'assumer une garde d'enfants n'ont pas d'effet significatif.

Si dans l'année qui précède, les revenus liés à l'allocation chômage dépassent en proportion le quart des revenus d'activité de l'individu, cette antériorité dans le rapport au chômage indemnisé a une influence significative sur le fait de cumuler certains mois un emploi et une recherche d'emploi. De fait, la concomitance entre emploi et recherche d'emploi s'inscrit fréquemment dans le contexte de l'activité réduite telle qu'elle est prévue par

Tableau 1. Structure par sexe, âge, niveau d'études et revenus par rapport à la population active en 1994

En %	Population cible	Population active
Hommes	46	53
Femmes	54	47
Total	100	100
17-25 ans	45	23
26-35 ans	25	26
36-45 ans	18	27
46-55 ans	11	18
56 ans et +	1	6
Total	100	100
Pas d'études, enseignement primaire	10	12
Enseignement général secondaire	17	19
Technique ou profes. court	35	31
Technique ou profes. long	10	9
Supérieur	28	29
Total	100	100
Revenu mensuel du ménage en 1994 par unité de consommation		
Inférieure à 5650 F.	29	16
Entre 5650 et 9250 F.	39	32
Supérieur 9250 F.	32	52
Total	100	100
Part des revenus d'activité de l'individu dans le revenu du ménage en 1994		
Moins de 25%	52	33
De 25% à 50%	24	24
Plus de 50%	24	43
Total	100	100

l'UNEDIC ⁷ : près de la moitié de la population cible présente sur un mois au moins un salaire et une indemnité de chômage simultanés sur la période de sélection.

b. Par rapport aux demandeurs d'emploi

Si les caractéristiques précédentes aident à distinguer ceux qui cumulent emploi et recherche d'emploi par rapport à l'ensemble de la population active, l'essentiel de l'effet à expliquer est probablement celui du chômage et secondairement la particularité de le cumuler avec un emploi. C'est ce qui apparaît lorsque l'on compare ceux de la population cible qui sont demandeurs d'emploi à la première interrogation (à l'automne 1994) avec l'ensemble des demandeurs d'emploi à la première interrogation ⁸, c'est-à-dire au début de la période où seront observés les mois de concomitance emploi - recherche d'emploi.

L'analyse logit à partir des données de l'enquête fait ressortir très peu de singularités chez ces chômeurs à qui il va arriver d'avoir un emploi tout en poursuivant leur recherche.

En termes socio-démographiques, la sur-représentation toutes choses égales d'ailleurs de la classe d'âge 17-25 ans est la seule caractéristique significative. Le sexe ou le niveau d'études ne les distinguent pas des autres chômeurs et il en va de même pour toutes les variables qui ont été testées ci-dessus par rapport à la population active.

Quant à la recherche d'emploi de la population cible, elle présente deux spécificités : la plus marquée est l'inscription à l'ANPE qui prédispose significativement à cumuler un même mois un emploi et une recherche d'emploi. Cet effet atteste de l'inscription institutionnelle de ce mode particulier de recherche d'emploi. Il confirme une insertion dans le marché du travail soulignée déjà par le fait que ces itinéraires intègrent très rarement des périodes d'inactivité. La seconde spécificité consiste à formuler un salaire de réserve à un niveau plutôt proche du SMIC. Il semble bien que cela exprime là encore une référence institutionnelle dans un contexte d'exposition à la précarité.

Quant aux autres modalités de la recherche d'emploi, aucune n'a d'effet significatif sur la disposition à cumuler emploi et recherche d'emploi, que ce soit le nombre d'heures de travail souhaitées, les chances qu'évalue le demandeur d'emploi pour aboutir dans sa recherche, sa disponibilité à tra-

7. Sur l'incitation à l'activité réduite développée par le système d'intéressement de l'UNEDIC, voir le rapport déjà cité de M. Gurgand du CEE pour la DARES qui conclut à la réalité de ses effets.

8. A la première interrogation, 1280 personnes déclarent rechercher un emploi et, parmi elles, 204 connaîtront entre octobre 1994 et septembre 1996 au moins un mois de concomitance d'emploi et de recherche d'emploi. Voir les résultats du logit en annexe 3.

Encadré 2. Le panel européen des ménages

Ce panel, mis en place à l'initiative d'Eurostat dans 14 pays, a pour objet principal de permettre d'étudier la dynamique d'emploi et le revenu des individus qui composent son échantillon. Les données exploitées ici sont issues des trois premières vagues d'enquête (1994 à 1996) réalisées en France par l'INSEE. A chaque vague les individus présents à la première vague sont à nouveau interrogés ainsi que les membres de leur ménage. Un peu plus de 15 000 individus de 17 ans ou plus ont répondu à l'une ou l'autre des trois premières vagues. On se limite ici à l'échantillon cylindré correspondant à 11 738 individus ayant rempli un questionnaire d'activité à chacune des trois premières vagues. Une fois pondéré, cet échantillon est représentatif pour la France de la population de 17 ans ou plus en 1994.

Le questionnaire français du panel européen est légèrement différent du questionnaire conçu par Eurostat pour l'ensemble des pays. Notamment, le calendrier d'activité est plus complexe, puisque plusieurs activités peuvent être déclarées un mois donné (alors que seule l'activité principale du mois est demandée dans le questionnaire Eurostat). En première vague, le calendrier d'activité remonte jusqu'à janvier 1993 ; en deuxième et troisième vagues, il est rempli sur l'année écoulée.

Les revenus sont recueillis sous une forme analytique (8 rubriques principales de revenu pour lesquelles on dispose également de calendriers de perception) et sous une forme synthétique (question globale sur les revenus de l'année) et il est possible de reconstituer la structure des revenus du ménage.

A chaque interrogation, la situation actuelle sur le marché du travail est détaillée et des informations sur la composition du ménage, le logement, les relations sociales et la santé sont recueillies.

vailler dans les quinze jours, le fait d'avoir reçu des offres fermes d'emploi dans les quatre dernières semaines ou encore le fait d'avoir effectué des démarches pour trouver un emploi.

c. Par rapport à la population occupant un emploi

L'autre volet d'approche de la situation hybride d'emploi et de recherche d'emploi concomitants est le lien à l'emploi. Pour percevoir comment cet état mixte s'inscrit dans une relation à l'emploi, il est préférable de se restreindre à une sous-population qui n'est pas dans ses études initiales sur l'ensemble de la période de suivi entre janvier 1993 et septembre 1996. La restriction ici à une population potentiellement active sur toute la pé-

riode de suivi ⁹ permet de comparer les formes d'emploi occupé avant et pendant la période où est repérée la population cible

Parmi la population occupant un emploi à la première interrogation (à l'automne 1994) ¹⁰, l'analyse logit fait d'abord ressortir le caractère précaire des emplois occupés chez ceux qui, par la suite, seront amenés à cumuler emploi et recherche d'emploi : l'emploi qu'ils occupent au moment de cette première interrogation est souvent qualifié d'activité secondaire, le contrat est plus fréquemment à durée déterminée ou à temps partiel et s'effectue plus rarement dans une entreprise de plus de 50 salariés et moins encore dans la fonction publique. Deux types de qualifications ressortent significativement : d'une part, les ouvriers non qualifiés qui sont particulièrement exposés à la précarité, d'autre part, les professions intermédiaires et les techniciens qui se rapportent alors probablement plus à des itinéraires d'interimaires. Pour accéder à cet emploi, ils ont privilégié la candidature spontanée plutôt que de s'appuyer sur des réseaux relationnels ou institutionnels. Enfin, l'emploi précédent s'est lui-même plus souvent terminé au motif d'une fin de contrat temporaire ou d'un licenciement, signalant ainsi une antériorité dans l'exposition au risque de chômage.

Mais chercher un autre emploi que l'emploi occupé résulte également d'une forme d'insatisfaction : la propension à se retrouver simultanément en emploi et en recherche d'emploi diminue significativement lorsque l'emploi occupé est considéré comme bien meilleur que le précédent ¹¹.

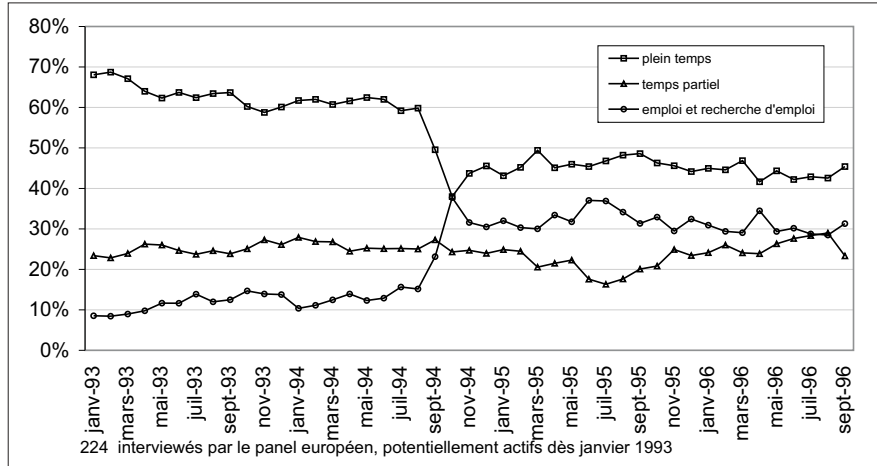
Pour l'ensemble de la sous-population cible potentiellement active depuis 1993, la comparaison de la structure des formes d'emploi avant et pendant la période de sélection de la population cible éclaire la genèse des concomitances d'emploi et de recherche d'emploi (graphique 4). L'emploi à temps partiel sans recherche d'emploi représente environ un quart des formes d'emploi tout au long de la période de suivi. C'est entre les emplois à temps plein et la concomitance d'emploi (à temps plein ou partiel) et de recherche d'emploi que s'opère la bascule. L'emploi à temps plein sans recherche d'emploi décroît lentement depuis janvier 1993 pour se stabiliser à moins de la moitié des formes d'emploi à partir d'octobre 1994. L'émergence de la concomitance d'emploi et de recherche d'emploi accompagne la baisse de l'emploi à temps plein et cet état « concomitant » se stabilise à

9. En éliminant 90 personnes étudiant pendant au moins 6 mois entre janvier et septembre 1993 auxquelles s'ajoutent 2 personnes qui prennent leur retraite pendant les six derniers mois de suivi.

10. Sur 5832 individus occupant un emploi à la première interrogation et potentiellement actifs entre janvier 1993 et septembre 1996, 120 appartiennent à la population cible. Voir les résultats de l'analyse logit en annexe 4.

11. Un niveau d'études de l'enseignement technique ou professionnel long ou de l'enseignement supérieur diminue également la probabilité d'une concomitance emploi – recherche d'emploi mais le choix d'écarter pour cette analyse logit les personnes étudiant en début de période incite à la prudence pour interpréter cet effet.

Graphique 4. Structure des formes d'emploi dans les itinéraires de la sous-population cible potentiellement active depuis 1993



environ un tiers des formes d'emploi sur les deux années de sélection de la population cible ¹².

Enfin, un bilan en termes de contrats de travail peut être dressé à partir des situations simplifiées sur le marché du travail (tableau 2) : lorsque la situation comporte plusieurs états concomitants, un seul de ces états est considéré. Ce sera l'emploi s'il est concomitant avec le chômage, l'emploi en CDI s'il est concomitant avec un emploi en CDD ¹³, etc.

Tableau 2. Situation simplifiée sur le marché du travail d'après les calendriers d'activité

	janv-93	sept-94	sept-95	sept-96
Emploi en CDI	28%	21%	22%	29%
Emploi en CDD	34%	35%	37%	43%
Activité indépendante	1%	2%	1%	0%
Chômage	31%	39%	37%	26%
Hors marché du travail	6%	3%	3%	2%
	100%	100%	100%	100%

Champs : 224 personnes de la population cible, potentiellement actives de 1993 à 1996.

12. La stabilité de cette part des états hybrides emploi - recherche d'emploi pendant la période de sélection de la population cible est à rapporter à la relative stabilité conjoncturelle de la part des activités réduites sur cette période.

13. Cette règle n'est pas sans effet sur le résultat du bilan puisqu'en cas de concomitance, c'est le meilleur état au sens de l'insertion qui est retenu : en particulier, la demande d'emploi n'est plus visible lorsqu'elle est concomitante avec un emploi.

Ce bilan est contrasté. A la fin de la période de suivi, la part des CDI a retrouvé le niveau de janvier 1993 et le chômage simple ne touche plus qu'un quart de ces individus. La situation semble meilleure en septembre 1996 qu'elle ne l'était en septembre 1994 et même en janvier 1993, à cela près que la part des emplois précaires s'est accrue dans le même temps de près de dix points. Le phénomène de concomitance trouve son origine dans une dégradation de la situation de l'emploi entre janvier 1993 et septembre 1994. Il débouche *in fine* sur un certain rétablissement¹⁴ mais dans un rapport plus précaire et moins satisfaisant à l'emploi.

II. Typologie d'itinéraires incorporant un épisode où emploi et recherche d'emploi sont concomitants

1. Construction de la typologie

Elle consiste à classer les 316 personnes qui se déclarent au moins un mois en emploi et en recherche d'emploi concomitants entre octobre 1994 et septembre 1996. La procédure statistique de classification ascendante hiérarchique rapproche les personnes qui présentent une certaine proximité dans les états qu'ils rencontrent sur le marché du travail entre octobre 1994 et septembre 1996¹⁵. Chacune de ces classes d'individus peut être rapportée à un certain type d'enchaînement de situations mensuelles et c'est à ce titre que l'on parle de type d'itinéraires sur le marché du travail.

Tableau 3. Durée moyenne passée dans chacun des états repérés entre octobre 94 et septembre 96

	Emploi	Emploi - Recherche d'emploi	Chômage	Etudes	Inactivité	Effectif	Part de l'effectif pondéré
Type 1	5	7	12	0	0	112	35%
Type 2	16	4	4	0	0	92	30%
Type 3	15	3	6	0	0	57	17%
Type 4	4	3	6	11	0	55	18%
Ensemble	10	5	7	2	0	316	100%
Durées exprimées en mois							

14. A partir d'une enquête auprès de chômeurs indemnisés ayant exercé une activité réduite, M. Gurgand et M-T Letablier établissent que c'est l'emploi perdu avant le chômage plutôt que l'emploi exercé en activité réduite qui détermine l'emploi retrouvé à l'issue de la recherche d'emploi, « Travailler et être inscrit au chômage : emploi d'attente ou statut intermédiaire ? », 4 pages du CEE, mai 1999. Ici, la censure à droite des itinéraires ne permet pas d'évaluer le devenir de la population cible après la période de recensement des concomitances.

15. La distance utilisée pour mesurer les proximités est la distance du chi-deux. La méthode de classification utilise la stratégie d'agrégation de Ward : à chaque étape sont agrégées les deux classes qui provoquent la plus petite diminution de l'inertie interclasse.

Des raisons de clarté et le faible effectif de la population cible ont conduit à la classer en quatre types. Les durées moyennes passées dans chacun des états repérés entre octobre 1994 et septembre 1996 ont contribué à caractériser ces types d'itinéraires (tableau 3). En moyenne, les itinéraires du type 1 sont un mois sur deux au chômage simple et l'emploi concomitant avec la recherche d'emploi est surtout à temps partiel. Dans les itinéraires de type 2, la forme dominante d'emploi est l'emploi à temps plein et la recherche d'emploi (avec ou sans emploi concomitant) n'occupe qu'un mois sur trois. Dans le type 3, la forme dominante d'emploi est l'emploi à temps partiel ; la recherche d'emploi y est deux fois moins présente que dans le type 1. Le type 4 correspond à des étudiants qui incluent un emploi à temps partiel dans leur processus d'accès à l'emploi.

2. Les types d'itinéraires et les groupes d'individus qui les suivent

La construction de la typologie d'itinéraires est fondée uniquement sur les états rencontrés par les individus sur le marché du travail et elle a

Tableau 4. Structure par sexe, âge, niveau d'études et revenus des types issus de la classification de la population

En %	Type 1	Type 2	Type 3	Type 4	Population cible
Hommes	44	60	20	49	46
Femmes	56	40	80	51	54
Total	100	100	100	100	100
17-25 ans	36	40	38	77	45
26-35 ans	25	26	25	22	25
36-45 ans	21	24	21	1	18
46 et +	18	10	16	0	12
Total	100	100	100	100	100
Pas d'études, primaire	15	11	11	0	10
Général secondaire	25	14	20	7	17
Technique ou profes. court	33	44	40	22	35
Technique ou profes. long	8	8	10	14	10
Supérieur	19	23	19	57	28
Total	100	100	100	100	100
Revenu mensuel du ménage en 1994 par unité de consommation					
Inférieur à 5650 F.	44	15	38	18	29
Entre 5650 et 9250 F.	34	49	33	40	39
Supérieur à 9250 F.	22	36	29	42	31
Total	100	100	100	100	100
Part des revenus d'activité de l'individu dans le revenu du ménage en 1994					
Moins de 25 %	44	40	56	83	52
De 25 à 50 %	26	26	29		24
Plus de 50 %	30	34	15		24
Total	100	100	100		100

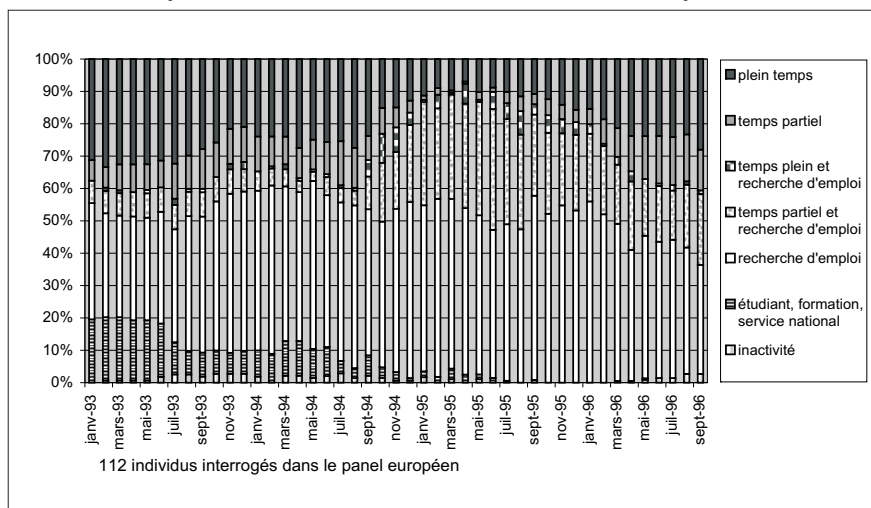
conduit à déterminer des types bien distincts. Les caractéristiques socio-économiques des personnes qui se rapportent à chacun de ces types d'itinéraires (tableau 4) s'avèrent elles-mêmes très différenciées et permettent une identification remarquablement nette de cette typologie.

Type 1 : émergence d'emploi à temps partiel concomitant avec la recherche d'emploi avec forte exposition au chômage (35 % de la population cible).

Ces itinéraires incorporent un épisode d'emploi à temps partiel concomitant avec une recherche d'emploi dans un contexte d'exposition accrue au chômage. Entre octobre 1994 et septembre 1996, ils passent en moyenne un an au chômage, sept mois en concomitance d'emploi et de recherche d'emploi et seulement cinq mois en emploi satisfaisant. Il s'agit d'une forme majeure du passage par la concomitance d'emploi et de recherche d'emploi puisque cet itinéraire est suivi par un tiers de la population cible.

Cette classe cumule un certain nombre de handicaps pour la recherche d'emploi (tableau 4) : encore plus féminine (56 % de femmes) que la moyenne de la population cible, elle est aussi plus âgée avec 40 % de plus de 35 ans (30 % en moyenne) et moins diplômée, 40 % n'ayant reçu aucune formation technique ou supérieure (28 % en moyenne). Par ailleurs, 44 % des individus de cette classe vivent dans un ménage à bas niveau de vie, soit 15 % de plus que dans la moyenne.

Graphique 5. Type 1 : exposition au chômage et émergence de temps partiel concomitant avec la recherche d'emploi



Comme le graphique 3, le graphique 5 représente pour chaque mois la proportion des individus du type 1 qui occupent chacune des modalités de situation sur le marché du travail. Les modalités s'affichent de bas en haut dans le même ordre que sur la légende.

La situation sur le marché du travail s'y dégrade à partir de septembre 1993 (graphique 5), soit environ un an avant que le phénomène de concomitance d'emploi et de recherche d'emploi ne se développe. D'une part, une partie des étudiants arrive sur le marché du travail mais aussi, la part des emplois à temps plein régresse de 10 %. La part des chômeurs sans emploi passe de 32 % au début 1993 à 50 % à la fin de 1994 et se maintient à ce niveau pendant plus d'un an. C'est dans ce contexte d'une situation de l'emploi dégradée qu'intervient la recherche d'emploi concomitante avec un emploi à temps partiel : la recherche d'emploi avec ou sans emploi à temps partiel concerne huit personnes sur dix entre fin 1994 et fin 1995 et encore six sur dix en septembre 1996. En demandant de choisir l'état qui caractérise le mieux l'interviewé à la première et à la troisième interrogations, près des deux tiers se déclarent chômeurs à l'automne 1994 et encore près de la moitié à l'automne 1996.

Tableau 5. Situation simplifiée sur le marché du travail d'après les calendriers d'activité

	janv-93	sept-94	sept-96
Emploi en CDI	20%	14%	25%
Emploi en CDD	30%	32%	40%
Activité indépendante	1%	2%	0%
Chômage	42%	47%	32%
Hors marché du travail	7%	5%	3%
	100%	100%	100%

Champ : 97 personnes du type 1, potentiellement actives de 1993 à 1996.

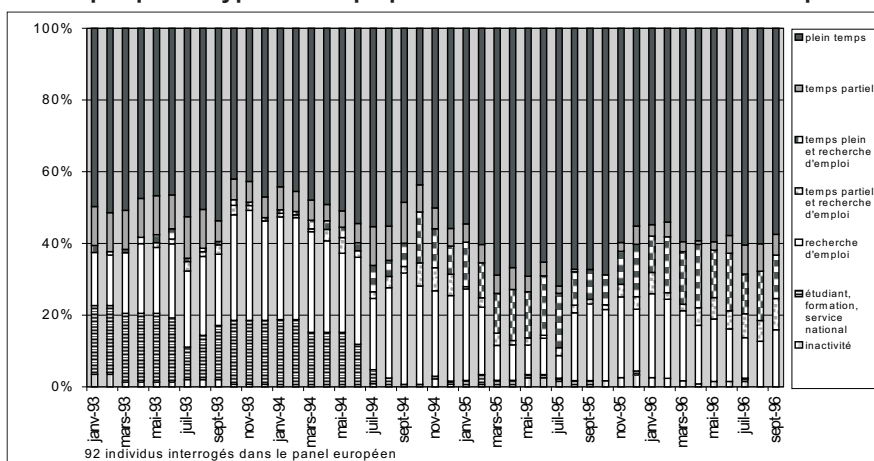
L'analyse de l'évolution des types de contrats et du temps de travail des emplois occupés avec ou sans recherche d'emploi ¹⁶ (tableau 5) fait apparaître de septembre 1994 à septembre 1996 une régression du chômage sans emploi concomitant et une augmentation de la part des personnes en contrat à durée indéterminée. De ce point de vue, la situation de l'emploi semble améliorée, y compris par rapport à septembre 1993. Mais elle s'accompagne du creusement de l'écart entre contrats à durée déterminée (CDD) et contrats à durée indéterminée (CDI) et du doublement de la part du travail à temps partiel, qui de 20 % en septembre 1994, se stabilise à environ 40 % dès janvier 1995 ; ce temps partiel est très largement subi puisque les trois quarts préféreraient un temps plein. Il s'agit d'une forme d'exclusion de l'emploi stable et à plein temps.

16. Pour une sous-population qui n'était pas étudiante avant septembre 1993, soit 97 personnes.

Type 2 : la précarité ou le caractère insatisfaisant de l'emploi à plein temps suscitent une recherche d'emploi concomitante (30 % de la population cible)

L'emploi avec ou sans recherche d'emploi concomitante y est pour l'essentiel à plein temps. Entre octobre 1994 et septembre 1996, ces itinéraires passent en moyenne par 16 mois d'emploi, 4 mois de chômage et 4 mois de concomitance d'emploi et de recherche d'emploi. Les concomitances d'emploi à plein temps et de recherche d'emploi recouvrent ici au moins deux processus temporels : la précision du calendrier d'activité ne permet pas de distinguer si au cours d'un mois, des périodes d'emploi plus courtes que le mois alternent avec des périodes de recherche d'emploi ou bien s'il y a une véritable simultanéité de l'emploi à plein temps et de la recherche d'emploi dans le contexte d'une mobilité professionnelle liée à une insatisfaction quant à l'emploi occupé ¹⁷.

Graphique 6. Type 2 : temps plein avec lien à la recherche d'emploi



Pour ce type d'itinéraires également, une dégradation de la situation de l'emploi précède l'émergence du phénomène d'états concomitants. Par rapport à son niveau de janvier 1993, la part du chômage s'établit à un niveau deux fois plus élevé (30 %) dans l'année qui précède la période où sont repérées les concomitances d'emploi et de recherche d'emploi.

17. Les données de l'enquête ne permettent malheureusement pas non plus de préciser quand l'emploi occupé relève de l'intérim.

La situation de l'emploi apparaît toutefois moins dégradée que pour les personnes du type 1 : sur la période de repérage des concomitances, entre octobre 1994 et septembre 1996, en moyenne, près des trois quarts occupent un emploi à temps plein tandis que la recherche d'emploi avec ou sans emploi concomitant concerne une personne sur trois. Elles ont passé en moyenne quinze mois en emploi à temps plein, quatre mois en emploi avec recherche d'emploi et quatre mois au chômage.

Tableau 6. Situation simplifiée sur le marché du travail d'après les calendriers d'activité

	janv-93	sept-94	sept-96
Emploi en CDI	37%	27%	31%
Emploi en CDD	35%	39%	53%
Activité indépendante	2%	3%	0%
Chômage	18%	31%	16%
Hors marché du travail	8%	0%	0%
	100%	100%	100%

Champ : 76 personnes du type 2, potentiellement actives de 1993 à 1996.

Mais la nature des contrats des emplois occupés exprime nettement un glissement vers le segment précaire du marché du travail à la suite de l'augmentation du chômage (tableau 6). Alors qu'en janvier 1993, CDD et CDI faisaient parts égales, en septembre 1996, près de deux emplois sur trois sont précaires.

Leur proximité à l'emploi semble plus grande que dans les autres types d'itinéraires. Les mois où il y a recherche d'emploi et emploi, la moyenne des jours non chômés est de 15 jours, soit deux jours de plus que dans les autres types d'itinéraires. Par ailleurs, le nombre d'offres d'emploi non abouties est relevé mensuellement dans le calendrier : cet indicateur reflète à la fois l'intensité de la recherche d'emploi mais également le degré d'acceptabilité des offres proposées et les possibilités de choix pour le demandeur d'emploi. Entre octobre 1994 et septembre 1996, un quart de cette classe a déclaré avoir refusé au moins dix fois une offre d'emploi. Cette proportion est nettement supérieure à celle des autres types d'itinéraires et peut correspondre à une activité de recherche d'emploi intense sur un marché difficile, par exemple dans le cadre de l'intérim mais également à la plus grande latitude dans le choix d'un autre emploi pour celui qui en occupe déjà un.

Les caractéristiques socio-démographiques (tableau 4) correspondent à une moindre fragilité dans les chances d'accès à l'emploi. Cet itinéraire concerne une population composée majoritairement d'hommes (à 60 %). La moitié a entre 26 et 45 ans (7 % de plus que la moyenne de la population

temps partiel couplé à un volant de recherche d'emploi stable (de l'ordre de 40 %) détermine tout au long de la période de suivi le mode de rapport à l'emploi de ce type d'itinéraire, la seule évolution notable étant l'éviction progressive de l'emploi à plein temps.

Déjà sur l'année précédant la période de sélection, trois emplois sur quatre en moyenne étaient à temps partiel. Entre octobre 1994 et septembre 1996, après l'arrivée sur le marché du travail des étudiants, le travail à temps partiel avec ou sans recherche d'emploi concerne sept personnes sur dix en moyenne. La part des emplois de moins de 15 heures hebdomadaires reste elle-même à peu près inchangée sur la période de suivi (environ un sur quatre), tout comme la répartition équilibrée entre CDD et CDI.

A la différence des itinéraires de type 1 où le temps partiel est presque toujours subi, ici un peu moins de la moitié de ceux qui travaillent à temps partiel ne souhaiterait pas un plein temps. Près de neuf sur dix ne déclarent pas d'offres non abouties, ce qui peut traduire une recherche d'emploi moins intense mais aussi une moindre latitude de choix.

Type 4 : pour les étudiants, un temps partiel intégré dans le processus d'entrée sur le marché du travail (18 % de la population cible)

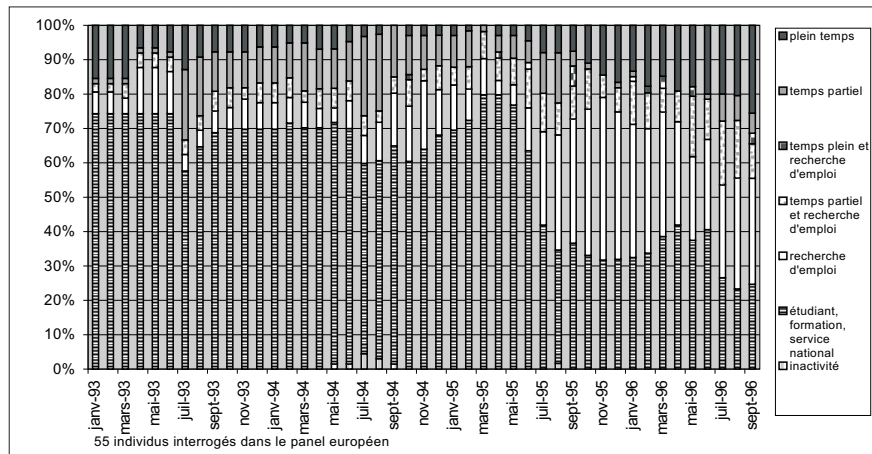
Ce type rassemble les individus qui présentent une concomitance d'emploi et de recherche d'emploi entre octobre 1994 et septembre 1996 et sont de plus étudiants ou en formation (ou très minoritairement au service national) de façon prolongée entre ces deux dates. La moitié se présente sur le marché du travail à l'issue de ses études initiales en 1994 ou 1995 ; un tiers reprend des études ou une formation à partir de 1995.

A parité entre hommes et femmes, les trois quarts ont entre 17 et 25 ans en 1994 et leur niveau de diplôme est très supérieur à la moyenne de la population cible avec près de six sur dix qui suivent en 1994 un enseignement supérieur.

Entre octobre 1994 et septembre 1996, ces étudiants passent en moyenne un an en études ou en formation et six mois au chômage. La période d'emploi avec ou sans recherche d'emploi est donc plus courte que dans les autres types d'itinéraires et ce sont des emplois à temps partiel qui ont accompagné la recherche d'emploi¹⁸. En septembre 1996, un tiers seulement a trouvé un emploi satisfaisant (graphique 9). Le cumul d'emploi et de recherche d'emploi semble s'intégrer à un processus long d'accès à l'emploi.

18. La période de cumul dure en moyenne deux mois et demi.

Graphique 8. Type 4 : Insertion d'étudiants sur le marché du travail



Conclusion

La population qui se trouve amenée à la concomitance d'emploi et de recherche d'emploi est caractéristique du marché du travail des années 1990 et ne relève en aucune façon des marges de l'activité. Parmi les chômeurs, les moins de 25 ans et ceux qui recherchent une rémunération mensuelle minimale proche du SMIC connaissent plus souvent cette situation et celle-ci se réalise surtout dans le cadre d'une inscription à l'ANPE. L'emploi occupé est insatisfaisant et essentiellement précaire ; ce caractère de précarité des emplois occupés est d'ailleurs souvent antérieur au phénomène de concomitance. Ce sont plus souvent des emplois d'ouvriers non qualifiés d'une part, des emplois de professions intermédiaires et de techniciens d'autre part. Par rapport à la population active, cette population présente les caractéristiques d'une exposition au risque de la précarité : elle est plutôt féminine et jeune, avec un rapport antérieur au système d'indemnisation du chômage ; son niveau de vie est bas et ceux qui contribuent par leur activité à une part mineure du revenu du ménage y sont particulièrement représentés.

Pour les deux tiers, la concomitance d'un emploi et d'une recherche d'emploi intervient après une dégradation de la situation sur le marché du travail au cours de l'année précédente. Le temps de travail de cet emploi, suivant qu'il est plein ou partiel, conduit à distinguer deux types d'itinéraires entre emploi et chômage suivis par des populations d'importance égale mais aux caractéristiques bien différenciées. Le confinement dans un temps partiel subi est plutôt le lot d'une population plus féminine, plus âgée, moins diplômée, qui se trouve fortement exposée au chômage. Quant au

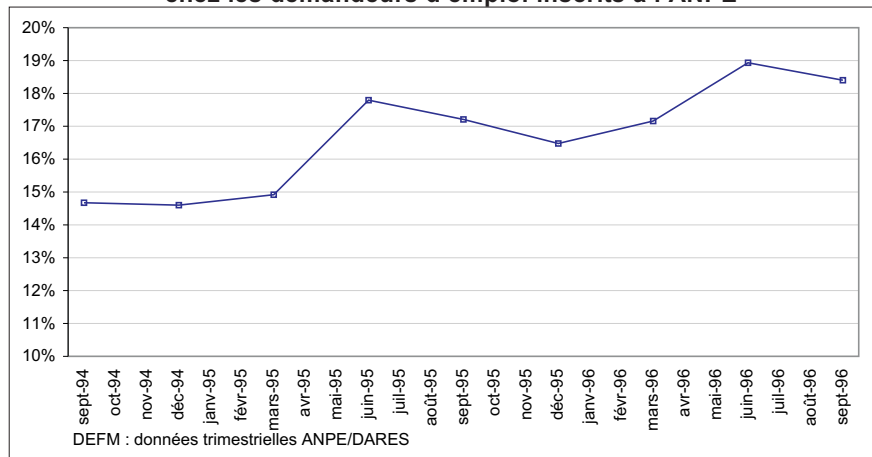
glissement vers la précarité avec des emplois à temps plein de courte durée ou insatisfaisants qui nécessitent de poursuivre la recherche d'emploi, il concerne plutôt des hommes de moins de 45 ans qui peuvent faire valoir une qualification.

De façon plus minoritaire, deux modes de court passage par un emploi à temps partiel et une recherche d'emploi concomitants se dessinent également : soit ces passages interviennent, essentiellement pour des femmes, dans un régime relativement stable d'emploi à temps partiel parfois interrompu par du chômage ; soit ils s'inscrivent dans un processus d'accès à l'emploi pour des étudiants qui se présentent sur le marché du travail.

Annexe n°1. L'activité réduite dans le fichier de l'ANPE

L'activité réduite au sens de l'ANPE ¹⁹ désigne une activité professionnelle exercée au cours du mois et déclarée par le demandeur d'emploi en fin de mois (DEFM) : lorsque cette activité a été exercée moins de 78 heures au cours du mois, le DEFM reste inscrit en catégorie 1, 2 ou 3 ²⁰, sinon il est considéré comme non immédiatement disponible et il est inscrit en catégorie 6, 7 ou 8. Le graphique 10 représente la part des DEFM en activité réduite dans l'ensemble des DEFM de catégories 1, 2, 3, 6, 7 et 8.

Graphique 9. L'activité réduite chez les demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE



Ce taux d'activité réduite correspond à un taux de concomitance d'emploi et de recherche d'emploi beaucoup plus élevé que le panel européen et il ne présente pas de palier de croissance sur la période de repérage des concomitances. Ces différences en niveau et en évolution doivent d'abord être attribuées à la différence dans ce qui est mesuré. Nombre de demandeurs d'emploi repérés par le panel déclarent n'être pas inscrits à l'ANPE

19. Voir Bel P., Beraud M., Canceill G., et Lemerle S., « Les demandeurs d'emploi en activité occasionnelle ou réduite », *Premières Synthèses*, 98-11 n°45.1, 1998, ANPE-DARES.

20. La catégorie 1 rassemble les demandeurs d'emploi à temps plein sur contrat à durée indéterminée qui travaillent moins de 78 heures par mois ; la catégorie 2, les demandeurs d'emploi à temps partiel sur contrat à durée indéterminée qui travaillent moins de 78 heures par mois ; la catégorie 3, les demandeurs d'emploi sur contrat à durée déterminée qui travaillent moins de 78 heures par mois. Les catégories 6, 7 et 8 correspondent aux mêmes demandes d'emploi que les catégories 1, 2 et 3 mais avec une activité réduite de plus de 78 heures par mois.

(un tiers en vague 2), tandis que le fait de déclarer un emploi et une recherche d'emploi simultanés est fortement lié au fait de s'inscrire à l'ANPE, d'où une évolution proche des numérateurs de ces deux proportions et des écarts non négligeables de leurs dénominateurs. De plus, l'effet mémoire a une incidence à la baisse sur le nombre de concomitances citées dans le cadre de calendriers rétrospectifs comme celui du panel européen. C'était notamment le cas dans l'enquête Trajectoires des Demandeurs d'Emploi²¹.

21. Voir Canceill G. et Huyghues Despointes H., « L'inscription à l'ANPE, et après : itinéraires de chômeurs », DARES, *Premières Synthèses*, 99.09-37.1.

Annexe n°2. Caractérisation avec un logit par rapport à la population active à la 1^è interrogation

La situation de référence est : « en 1994, être un homme célibataire de 26 à 35 ans qui a atteint un niveau d'études de l'enseignement général secondaire, a le niveau de vie le plus bas, n'a pas d'enfants à garder. Ses revenus issus de l'indemnisation du chômage ont constitué moins du quart de ses revenus d'activité en 1994. Il contribue par son activité à plus du quart et moins de la moitié des revenus de son ménage en 1994. Il n'a pas de handicap ».

L'effectif de la population de référence est de 8113 personnes et celui de la population cible est de 316 personnes. La pondération utilisée est obtenue en normalisant la pondération longitudinale sur trois vagues ²²

Occurrence d'une concomitance emploi - recherche d'emploi entre octobre 1994 et septembre 1996	Coeff.	Student
Femme	0,24	1,96
a entre 17 et 25 ans	0,47	2,63
a entre 26 et 35 ans	réf.	réf.
a entre 36 et 45 ans	-0,31	-1,71
a plus de 46 ans	-0,58	-2,65
Pas de niveau d'études ou enseignement primaire	0,25	1,07
Enseignement général secondaire	réf.	réf.
Enseignement technique ou professionnel court	0,26	1,55
Enseignement technique ou professionnel long	0,05	0,20
Enseignement supérieur ou technique supérieur	0,12	0,65
Revenu par uc inférieur à 5650F	réf.	réf.
Revenu par uc compris entre 5650 et 7600F	-0,15	-0,91
Revenu par uc compris entre 7600 et 9250F	-0,22	-1,24
Revenu par uc compris entre 9250 et 11500F	-0,48	-2,59
Revenu par uc supérieur à 11500F	-0,96	-5,13
Vit en couple	-0,10	-0,66
Garde quotidiennement des enfants	0,03	0,16
A un handicap	0,30	1,96
Contribue par son activité à moins du quart du revenu du ménage en 94	-0,27	-1,55
Contribue par son activité à plus de 25% et moins de 50% du revenu du ménage en 94	réf.	réf.
Contribue par son activité à plus de 50% et moins de 75% du revenu du ménage en 94	-0,65	-3,03
Contribue par son activité à plus de 75% du revenu du ménage en 94	-0,44	-2,17
les revenus liés au chômage constituent plus du quart des revenus d'activité en 94	0,45	3,15
Constante	-2,92	-10,78

En gras, les coefficients significativement différents de 0 (au seuil de 5%)

22. Cette pondération (dénommée BASEV3) confère à l'échantillon cylindré une représentativité pour la population âgée de 17 ans ou plus en 1994 (voir encadré 2).

Annexe n°3. Caractérisation avec un logit par rapport aux demandeurs d'emploi à la première interrogation

La situation de référence est : « en 1994, être un homme célibataire de 26 à 35 ans qui a atteint un niveau d'études de l'enseignement général secondaire et a le plus bas niveau de vie. Il souhaite travailler à plein temps et son salaire de réserve s'établit entre 4700 et 5900 F. Il est inscrit à l'ANPE, fait des démarches pour trouver un emploi, est disponible s'il en trouve un mais n'a pas reçu d'offres fermes dans les quatre dernières semaines. Il estime que ses chances de trouver un emploi d'ici un an ne sont ni bonnes, ni mauvaises ».

Occurrence d'une concomitance emploi - recherche d'emploi entre octobre 1994 et septembre 1996	Coeff.	Student
Femme	-0,11	-0,64
A entre 17 et 25 ans	0,50	2,36
A entre 26 et 35 ans	réf.	réf.
A entre 36 et 45 ans	0,09	0,36
A plus de 46 ans	0,11	0,38
Pas de niveau d'études ou enseignement primaire	-0,02	-0,07
Enseignement général secondaire	réf.	réf.
Enseignement technique ou professionnel court	-0,01	-0,05
Enseignement technique, professionnel long ou enseignement supérieur	0,26	1,08
Revenu par uc inférieur à 5650F	réf.	réf.
Revenu par uc compris entre 5650 et 7600F	-0,01	-0,02
Revenu par uc compris entre 7600 et 9250F	0,20	0,82
Revenu par uc compris entre 9250 et 11500F	0,33	1,26
Revenu par uc supérieur à 11500F	-0,20	-0,74
Vie en couple	0,06	0,31
Souhaite travailler moins de 20 heures par semaines	0,30	0,54
Souhaite travailler plus de 20 heures par semaines mais pas à temps plein	0,01	0,03
Souhaite travailler à temps plein	réf.	réf.
Rémunération mensuelle nette minimale de moins de 4700 F	-0,59	-2,20
Rémunération mensuelle nette minimale comprise entre 4700 F et 5900 F	réf.	réf.
Rémunération mensuelle nette minimale comprise entre 5900 F et 6900 F	-0,58	-2,44
rémunération mensuelle nette minimale supérieure à 6900 F	-0,34	-1,49
N'est pas inscrit à l'ANPE	-1,09	-5,00
N'a pas fait de démarches au cours des 4 dernières semaines pour trouver un emploi	0,29	1,44
Estime que ses chances de trouver un emploi d'ici un an sont bonnes	0,04	0,19
Estime que ses chances de trouver un emploi d'ici un an ne sont ni bonnes ni mauvaises	réf.	réf.
Estime que ses chances de trouver un emploi d'ici un an sont mauvaises	0,14	0,68
Estime que ses chances de trouver un emploi d'ici un an sont très mauvaises	-0,14	-0,57
Pas disponible dans les 15 jours qui viennent si trouve un emploi » ;	-0,41	-1,39
A reçu des offres fermes d'emploi au cours des dernières semaines	0,29	1,07
Constante	-1,30	-4,15

En gras, les coefficients significativement différents de 0 (au seuil de 5%).

L'effectif de la population de référence est de 1280 personnes et celui de la population cible est de 204 personnes. La pondération utilisée est obtenue en normalisant la pondération longitudinale sur trois vagues.

Annexe n°4. Caractérisation avec un logit par rapport à la population occupant un emploi à la première interrogation

La situation de référence est : « en 1994, un homme célibataire de 26 à 35 ans qui a atteint un niveau d'études de l'enseignement général secondaire. Il a trouvé son emploi autrement que par candidature spontanée ou par des amis ou des contacts. Il estime que son emploi est un peu meilleur que le précédent. Cet emploi est un CDI à temps plein en tant qu'employé. Il travaille dans une entreprise de moins de 10 salariés du secteur privé. Il n'a pas arrêté son emploi précédant du fait d'un licenciement ou d'une fin de contrat ».

Occurrence d'une concomitance emploi - recherche d'emploi entre octobre 1994 et septembre 1996	Coeff	Student
Femme	0,36	1,53
A entre 17 et 25 ans	0,35	1,17
A entre 26 et 35 ans	réf.	réf.
A entre 36 et 45 ans	0,35	1,28
A plus de 46 ans	0,20	0,61
Vit en couple	-0,35	-1,57
Pas de niveau d'études ou enseignement primaire	0,34	1,00
Enseignement général secondaire	réf.	réf.
Enseignement technique ou professionnel court	-0,01	-0,04
Enseignement technique, professionnel long ou enseignement supérieur	-0,73	-2,25
Ouvrier non qualifié	0,63	2,06
Ouvrier qualifié	-0,03	-0,08
Employé	réf.	réf.
Profession intermédiaire, technicien	0,65	2,01
Cadre	0,75	1,82
Indépendant	-0,44	-0,88
A trouvé son emploi par candidature spontanée	0,52	2,01
A trouvé son emploi grâce à des amis ou des contacts	0,00	0,00
A trouvé son emploi autrement	réf.	réf.
L'emploi actuel est globalement bien meilleur que le précédent	-0,62	-2,10
L'emploi actuel est globalement un peu meilleur que le précédent	réf.	réf.
L'emploi actuel est globalement équivalent au précédent	-0,19	-0,62
L'emploi actuel est globalement moins bon que le précédent	-0,08	-0,26
L'emploi actuel est qualifié d'activité secondaire	2,04	8,29
L'emploi actuel est à durée déterminée ou limitée	1,32	5,62
L'emploi actuel est à temps partiel	0,98	4,37
Salarié de l'état, d'une collect. locale ou d'une entreprise publique	-1,13	-3,76
Dans une entreprise d'au moins 50 salariés	-0,56	-2,00
Dans une entreprise de 10 à 49 salariés	0,03	0,10
Dans une entreprise de moins de 10 salariés	réf.	réf.
A arrêté le travail précédent à cause de licenciement, préretraite...	0,84	2,62
A arrêté le travail précédent car fin de contrat, travail temporaire	1,90	6,91
A arrêté le travail précédent car autre travail, raisons personnelles, etc.	réf.	réf.
Constante	-5,05	-10,98

En gras, les coefficients significativement différents de 0 (au seuil de 5%)

L'effectif de la population de référence est de 5832 personnes et celui de la population cible est de 120 personnes. La pondération utilisée est obtenue en normalisant la pondération longitudinale sur trois vagues.